



NATURE

2050

RAPPORT
ANNUEL 2018



Édito

Le 4 juillet 2018, Nicolas Hulot, Ministre de la Transition écologique et solidaire a présenté le Plan Biodiversité de la France et officiellement inscrit la lutte contre l'érosion de la biodiversité comme une priorité de l'action du gouvernement, au même titre que la lutte contre le changement climatique.

François de Rugy a repris les ambitions de son prédécesseur. Lors de son discours d'ouverture du Forum Biodiversité et Economie, le 17 décembre 2018, il a souligné la pertinence des solutions fondées sur la nature, au cœur du Plan Biodiversité, comme outil d'adaptation des territoires au changement climatique. Au cours de son allocution, François de Rugy a également rappelé l'importance de l'engagement partenarial d'associations environnementales, de scientifiques, d'acteurs du territoire et d'entreprises qu'il encourage à se mobiliser en faveur d'actions concrètes.

Nature 2050 est un des premiers programmes à appliquer les recommandations de l'Accord de Paris sur le climat et représente aujourd'hui un vecteur de mise en œuvre des nouvelles ambitions de politiques publiques.

A l'échelle nationale comme à celle régionale, Nature 2050 représente un levier financier permettant de donner les moyens aux acteurs de nos territoires de mettre en place des actions concrètes en faveur de la biodiversité, dans un contexte de changement climatique.

Les résultats de l'année 2018 le montrent bien. Ce sont désormais 24 projets qui sont soutenus à la fois financièrement et techniquement depuis le lancement du programme.

CDC Biodiversité souhaite remercier les 35 entreprises qui se sont mobilisées et ont ainsi permis à ces beaux projets de voir le jour. J'aimerais également souligner l'importance des partenariats régionaux et du soutien des élus, décisifs pour le bon déploiement territorial du programme.

Avec la 7^e séance plénière de l'IPBES, un G7 Environnement dédié à la Biodiversité en 2019 puis le Congrès mondial de la nature organisé par l'UICN et la COP 15, les années 2019 et 2020 seront déterminantes pour le programme. Ces rendez-vous inscrivant la lutte contre l'érosion de la biodiversité comme une priorité pourront permettre aux acteurs publics comme privés, de se saisir de l'opportunité que représente le programme pour engager une mobilisation sur le temps long.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture,

MARC ABADIE
Président de CDC Biodiversité





Sommaire

Un programme d'action innovant et ambitieux 4

Temps forts et retombées 2018 5

- Evènements
 - Interventions
 - Communication
-

Mobilisation des acteurs publics et privés 15

- Entreprises contributrices
 - Partenaires
-

En direct du terrain 19

- Indicateurs
 - Carte des projets Nature 2050
 - 1^{er} train de projets
 - 2^e train de projets
-

Perspectives 46

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : MARC ABADIE
RÉDACTEUR EN CHEF : ANTOINE CADI
RÉDACTEURS : SUZANNE RIHAL, SUSIE DALLA-FOGLIA, FLORA BOURGÈS, MÉLISSANDRE MÉNARD
RELECTURE, COMMUNICATION : ISABELLE JULLIEN-CHAZAL
CRÉATION GRAPHIQUE : JOSEPH ISIRDI - WWW.IISAJOSEPH.FR
CONTACT : NATURE2050@CDC-BIODIVERSITE.FR
PHOTO COUVERTURE : Projet d'agroforesterie de la Ferme des Clos, Yvelines © Patrick Wack pour PUR Projet

Papier partiellement recyclé en conformité avec la directive FSC-DIR-40-004 EN



Un programme d'action innovant et ambitieux

Lancé en 2016, Nature 2050 est né de la volonté de CDC Biodiversité d'agir concrètement afin que les futures générations puissent vivre dans un environnement préservé, et ce, malgré les changements climatiques qui s'annoncent. Nature 2050 est un programme national d'actions visant à promouvoir et financer la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature qui contribueront à l'horizon 2050 à atteindre trois objectifs à travers cinq cibles d'actions prioritaires.

LES OBJECTIFS



PRÉSERVER ET RESTAURER LA BIODIVERSITÉ



ATTÉNUER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



ADAPTER LES TERRITOIRES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

CINQ CIBLES POUR L'ACTION



ZONES HUMIDES



CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES



TRANSITIONS AGRICOLE ET FORESTIÈRE



BIODIVERSITÉ EN VILLE



ÉCOSYSTÈMES MARINS ET CÔTIERS

Conduit en partenariat avec des associations environnementales, des scientifiques et des acteurs publics, ce programme repose sur l'engagement volontaire des acteurs économiques privés ou publics à agir, au-delà de leurs obligations réglementaires. Réuni trois fois par an, le Comité de pilotage du programme garantit la pertinence, le bon déroulement et les résultats des différents projets.

Membres du Comité de pilotage Nature 2050



MUSÉUM
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT



FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME



CDC BIODIVERSITÉ



AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



LPO



AGIR pour la BIODIVERSITÉ



ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie



TEMPS FORTS ET RETOMBÉES 2018

- Évènements
- Interventions
- Communication

Nos évènements

→ Évènement de présentation du programme aux acteurs économiques (Marseille/Provence)

16 MAI 2018

CDC Biodiversité a convié, en partenariat avec des acteurs du territoire, les élus, les entreprises et les organismes professionnels de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, à se retrouver au Palais du Pharo, à Marseille, pour soutenir le déploiement du programme Nature 2050. L'objectif était de mobiliser les entreprises sur les enjeux de préservation de la biodiversité et d'adaptation du territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur aux changements climatiques. C'était aussi l'occasion de faire un focus sur les projets de territoires (CasCioMar, Réserve naturelle des Partias et le projet d'agroforesterie à Arles). L'après-midi, une dizaine de représentants d'entreprises ont eu l'opportunité de visiter la nurserie CasCioMar, située sur la Digue du Grand Large dans le Grand Port Maritime de Marseille.



Didier Réault, adjoint au Maire de Marseille et Président du Parc national des Calanques



Localisation de la nurserie du projet CasCioMar dans le port de Marseille

→ Colloque annuel Nature 2050 « bilan, enjeux et perspectives »

2 OCTOBRE 2018

CDC Biodiversité a organisé le 2 octobre son colloque annuel sur le programme Nature 2050 en présence d'Éric Lombard, Directeur Général de la Caisse des Dépôts, de Marc Abadie, Président de CDC Biodiversité et de Christophe Aubel, Directeur général de l'Agence française pour la biodiversité. Sébastien Lecornu, Secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, a tenu à apporter son soutien à ce rendez-vous à travers un message vidéo.



Marc Abadie, Président de CDC Biodiversité



Christophe Aubel, Directeur Général de l'AFB

Une centaine de représentants du monde économique, des élus, associations, représentants des pouvoirs publics ont répondu présents pour dresser le bilan des actions entreprises et donner un aperçu des perspectives à venir.

Les perspectives territoriales qui ont été présentées - comme les partenariats avec la Métropole du Grand Paris, la Région Sud ou les Pays de la Loire -, et les évolutions attendues de Nature 2050 - réflexion pour la création d'un fonds de dotation - laissent entrevoir une dynamique de mobilisation de l'ensemble des acteurs en faveur de l'adaptation de leur territoire au changement climatique.



Éric Lombard,
Directeur Général de la
Caisse des Dépôts

Sébastien Lecornu,
Secrétaire d'État auprès
du ministre de la Transition
écologique et solidaire

→ Nature 2050 et la Métropole du Grand Paris présentent leur appel à projets (Paris)

11 DÉCEMBRE 2018

La Métropole du Grand Paris et CDC Biodiversité ont convié les entreprises du territoire à un petit déjeuner « Nature 2050 : ensemble, engageons l'adaptation de notre territoire au changement climatique ! ».



Daniel Breuiller, Vice-Président (Métropole), et **Antoine Cadi,**
Directeur Recherche & Innovation (CDC Biodiversité)

→ Forum Biodiversité et Économie de l'AFB (Paris)

17-18 DÉCEMBRE 2018

Le Palais d'Iéna accueillait la 2^e édition du Forum Biodiversité & Economie, organisée par l'Agence française pour la biodiversité, en partenariat avec CDC Biodiversité. A l'occasion de son discours d'ouverture, François de Rugy, Ministre d'Etat de la Transition écologique et solidaire, a rappelé son soutien au programme Nature 2050. Il a notamment souligné l'importance de l'engagement partenarial d'associations environnementales, de scientifiques, d'acteurs du territoire et en particulier de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) sur lequel repose le programme. Il a également rappelé le rôle des solutions fondées sur la nature pour adapter les territoires au changement climatique.



2^e édition du Forum Biodiversité & Economie au Palais d'Iéna

Nos interventions

Évènements institutionnels

→ Conférence « construisons ensemble le Grand Paris 2 » avec la Métropole du Grand Paris (Paris)

9 AVRIL 2018

Marc Abadie, Président de CDC Biodiversité, a participé à la table ronde sur les priorités pour construire le Grand Paris, à propos du développement de la nature en ville et l'agriculture urbaine.

→ Journée sur la biodiversité du club M Ambassadeurs aux îles du Frioul (Marseille)

15 SEPTEMBRE 2018

Fort de plus de 700 membres, le Club M Ambassadeurs, rassemble sur le principe du volontariat, des acteurs du dynamisme local, ayant à cœur de porter un message positif, sincère et objectif.

→ Assises nationales pour la biodiversité (Valenciennes)

13 AU 15 JUIN 2018

Présentation du programme Nature 2050 par Antoine Cadi, Directeur de la Recherche et de l'Innovation de CDC Biodiversité.

→ Evènement du Grand Paris Circulaire organisé par la Métropole du Grand Paris (Montrouge)

4 ET 5 OCTOBRE 2018

Intervention en plénière à la table ronde « Biodiversité – Végétaliser, inclure la nature dans les projets d'aménagement » et animation d'un stand commun avec la Métropole du Grand Paris. Cet événement a permis de mettre en avant le partenariat visant la réalisation du programme Nature 2050 sur le territoire métropolitain.



Assises nationales de la biodiversité avec **Olivier Matrat** (VNF), **Fabrice Frebourg** (UNICEM), **Marc Grevet** (DREAL), **Francis Marechal** (Mairie de Loos-en-Gohelle) et **Antoine Cadi** (CDC Biodiversité)

→ COP14 de la Convention on Biological Diversity (CBD) : side event coorganisé par CDC Biodiversité (Egypte)

18 NOVEMBRE 2018

Antoine Cadi est intervenu sur l'impact sur la biodiversité des entreprises aux côtés d'institutions financières européennes partageant l'urgence de développer de nouveaux outils pour stopper l'érosion de la biodiversité.

→ Semaine de la biodiversité et du capital naturel (Paris)

26-30 NOVEMBRE 2018

CDC Biodiversité a accueilli la conférence annuelle « business & biodiversité : vers un impact positif » de la plateforme européenne EU Business & Biodiversité. Eric Lombard, Directeur Général de la Caisse des Dépôts a ouvert les travaux devant plus de 180 experts et rappelé à la fois les engagements forts de la CDC et de sa filiale CDC Biodiversité sur ces sujets ainsi que l'ambition renouvelée attendue à l'horizon 2020. CDC Biodiversité est également intervenue lors de l'évènement d'UNEP sur la Finance durable pour rappeler que l'adaptation des territoires est certainement un des meilleurs moyens d'atténuer le risque d'un impact que la finance ne saurait dimensionner et intégrer.

→ Lancement du Comité France Océan (Paris)

10 DÉCEMBRE 2018

CDC Biodiversité apporte son expertise et ses retours d'expériences au sein de ce comité sur les sujets de restauration du littoral et des fonds marins. Antoine Cadi a été nommé par le ministre d'État pour porter des propositions « économie et biodiversité ».



Joshua Berger (chef de projet Global biodiversity score) et Antoine Cadi Directeur de la Recherche et de l'Innovation à la COP 14



Eric Lombard, Directeur Général de la Caisse des Dépôts



Table-ronde lors de l'évènement de l'UNEP sur la Finance durable au cours duquel CDC Biodiversité est intervenu

Rendez-vous professionnels

→ MIPIM (Cannes)

13 AU 16 MARS 2018

CDC Biodiversité était présente aux côtés de la Métropole du Grand Paris pour répondre à l'appel lancé aux entreprises du bâtiment sur le thème « Inventons la Métropole ».

→ In-cosmetics Global (Amsterdam)

17 AU 19 AVRIL 2018

SILAB et CDC Biodiversité ont co-présenté la conférence « Quand la préservation de la biodiversité inspire des stratégies durables innovantes ».

→ Salon IDDEBA (Beauvais)

7 JUIN 2018

Marc Abadie, Président de CDC Biodiversité a participé à la table ronde « Économie et biodiversité sur l'urgence d'agir face au dérèglement climatique », aux côtés des nombreux partenaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise.

→ 18^e forum des entrepreneurs – UPE 13 (Marseille)

7 SEPTEMBRE 2018

Antoine Cadi, Directeur de la Recherche et de l'Innovation de CDC Biodiversité est intervenu à la table ronde sur le thème « Prospérité mon amour ».



Jean Clinckemaille, Chef de Projet Nature 2050, au salon In-cosmetics Global

→ Journée « Biodiversité & entreprises » dans le cadre de la journée mondiale des Océans à la CCI (Lorient)

8 JUIN 2018

CDC Biodiversité était aux côtés de Respect Océan, RSE PED, la CCI France et la CCI du Morbihan lors de la journée dédiée à la thématique « Biodiversité & entreprises » organisée dans le cadre de la journée mondiale des Océans.



Table ronde sur le thème « Prosperité mon amour » – Avec les interventions de : **Antoine Cadi, Paul Jorion, Gilles Lecuelle, Yan Pataki, David Sussmann**

→ 4^e édition de Bpifrance Inno Génération (Paris)

11 OCTOBRE 2018

CDC Biodiversité était présente au plus grand rassemblement d'entrepreneurs d'Europe, à l'atelier « entrepreneurs, tous concernés par la biodiversité », au corner « Réussir la transition écologique et énergétique » et a également présenté un panel de solutions innovantes fondées sur la nature.

→ Dîner de « L'Association des Directeurs Immobiliers » (Paris)

12 OCTOBRE 2018

Le débat « La présence de nature dans notre quotidien peut-elle être créatrice de valeur pour l'entreprise ? » a permis d'ouvrir quelques pistes de travail pour les entreprises présentes et rappeler que le sujet de la biodiversité était véritablement une priorité.



Vidéo d'Antoine Cadi à Inno Génération disponible sur le site internet de CDC Biodiversité

Évènements grand public & universitaires

→ Colloque « la prise en charge de la biodiversité à l'échelle du Grand Paris : acteurs, territoires et projets », à la Sorbonne (Paris)

7 ET 8 JUIN 2018

CDC Biodiversité était invitée par les enseignants chercheurs de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et du laboratoire LADYSS (UMR 7533 CNRS) pour parler de biodiversité, au travers de Nature 2050.

→ Nature 2050 au colloque « adaptation des marais-littoraux au changement climatique » (La Rochelle)

27 ET 28 NOVEMBRE 2018

L'équipe Nature 2050 était invitée par le Parc naturel régional du Marais poitevin à intervenir lors d'un colloque réunissant plus de 300 personnes : l'occasion de présenter le financement des solutions fondées sur la nature au travers de Nature 2050, afin d'adapter les littoraux aux changements climatiques.



Présentation par **Suzanne Rihal** (CDC Biodiversité) au colloque « adaptation des marais-littoraux au changement climatique »

→ Petit déjeuner thématique de l'association bilan carbone (co-organisé par Orée) sur le thème « biodiversité & climat » (Paris)

11 DÉCEMBRE 2018

CDC Biodiversité a été conviée à présenter, via Nature 2050, ses réflexions sur les enjeux que posent l'érosion et la perte de la biodiversité, ainsi que les effets néfastes pour le climat de cette dégradation des écosystèmes.

→ Colloque « pour l'adaptation des territoires aux changements climatiques : risques - ressources - transition(s) » (Marseille)

17 AU 19 DÉCEMBRE

Second colloque national organisé par le GREC-Sud et Air Climat lors duquel CDC Biodiversité a présenté les déclinaisons de Nature 2050 en région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur et échangé sur les actions à mener face à l'urgence climatique.



Colloque sur l'adaptation des territoires au changement climatique

Communication

Nature 2050 dans la presse en 2018

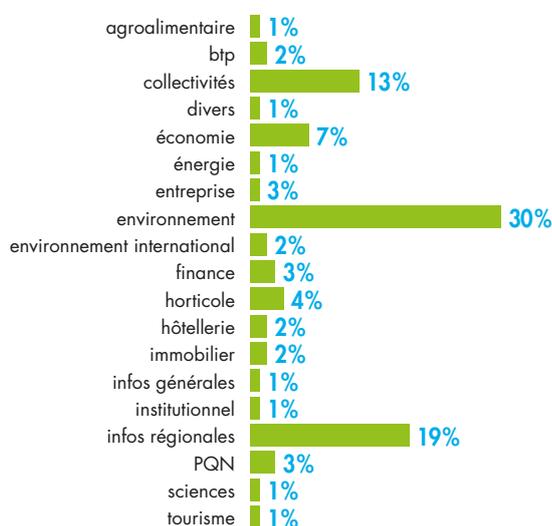
87 articles ont été publiés dans la presse en 2018.

Les domaines de spécialisation ou catégories des médias qui ont publiés des articles concernant Nature 2050 sont spécialisés dans l'environnement, la PQR et les collectivités.

LA RÉPARTITION PAR TYPE DE PUBLICS IMPACTÉS



LA RÉPARTITION PAR FAMILLE DE PRESSE



Nature 2050 sur internet en 2018

37 actualités ont été publiées sur le site Nature 2050.

Le nombre de pages vues sur le site au 31.12.2018 est de 3 352 par rapport à 1 560 au 31.12.2017, soit une augmentation de + 115%.

Le taux de rebond des internautes qui arrivent sur notre site est de 11,48 % au 31.12.2018 par rapport à 56,83 % au 31.12.2017 soit une baisse exceptionnelle excellente de - 79,80 % des internautes qui quittent notre site, à peine arrivés dessus.

Nature 2050 sur les réseaux sociaux en 2018

Le 31 octobre 2018 : création d'une page LinkedIn CDC Biodiversité qui relaie les informations Nature 2050.

26 posts ont été publiés sur Nature 2050 en deux mois (31.10.2018 et le 31.12.2018).





Crassats dans la Baie de l'Agullon © Thomas Jouanneau PHONIC IPS

MOBILISATION DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS

- Entreprises contributrices
- Partenariats



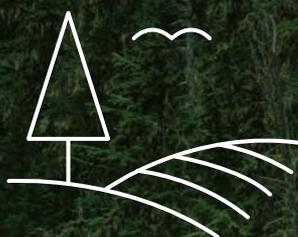
Montants collectés

MONTANT TOTAL
DES ENGAGEMENTS
À FIN 2018



3 575 264 €

SURFACE
D'INTERVENTION
CUMULÉE À FIN 2018



82,63 hectares

Dont

MONTANT
DES CONTRIBUTIONS
SUR L'EXERCICE 2018



807 678 €

Et près de

MONTANT DES
NOUVELLES
CONTRIBUTIONS



600 000 €

MERCI AUX CONTRIBUTEURS

2016

CDC-DFIN, CDC-DIDL, CDC-SG, CDC Habitat, ICADE, IPSEC, LBPAM, Silab, Groupe Transdev, Transdev-STAS

2017

Accor, Alter Equity, BNPPRE, Bpifrance, CDC-DFIN, CDC-DIDL, CDC Habitat, CDC-SG, Compagnie des Alpes, Demonchy, EGIS, Eiffage énergie infrastructure Loire-Auvergne, Favier traiteur, GRDF, Habitat Réuni, I3F, ICADE, ICADE Santé, IPSEC, LBPAM, Silab, Transdev IDF Est, Transdev-STAS, La Carpe stéphanoise

2018

Accor, Aquadomia, Bpifrance, CDC-DFIN, CDC-DIDL, CDC Habitat, CDC-SG, Cemex, Compagnie des Alpes, Domofrance, EDF, Fédération Nationale de la Pêche en France, Groupe A&A-Novelis, Habitat Réuni, I3F, ICADE, ICADE Santé, IPSEC, Kedge Business School, Silab, Transdev IDF Est, Transdev-STAS, Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux, UEM

Contributeurs et partenaires

Entreprises contributrices



Partenaires



Nouveaux partenaires



Partenariat pour le lancement d'un appel à projets « Nature 2050 – Métropole du Grand Paris » à l'attention des communes métropolitaines



Partenariat visant à déployer le programme Nature 2050 sur le territoire régional en lien avec les initiatives existantes de la Région



EN DIRECT DU TERRAIN

- Indicateurs
- Carte des projets
Nature 2050
- 1^{er} train de projets
- 2^e train de projets

Des indicateurs communs pour mesurer l'impact du programme

L'année 2018 a permis de finaliser la définition d'indicateurs pertinents pour mesurer les effets des actions Nature 2050 sur les sites restaurés, en lien avec les partenaires scientifiques et les porteurs de projets locaux. Le suivi du programme s'organise à deux niveaux d'échelle.

A l'échelle nationale, deux « **indicateurs programme** » applicables à l'ensemble des projets en milieu terrestre permettront de mesurer un effet Nature 2050 sur l'ensemble du territoire : le taux de carbone organique dans les sols et la quantité d'azote (isotope 15) dans la biomasse (feuilles).



CARBONE ORGANIQUE

Le taux de carbone organique dans les sols reflète la santé de l'écosystème. En effet, il montre la capacité de l'écosystème à capter le CO² dans l'air par la photosyn-

thèse des plantes et à le stocker ensuite dans le sol, où il est assimilé par la microfaune, elle-même productrice d'éléments nutritifs pour les plantes. Les actions Nature 2050 visent à améliorer les capacités des écosystèmes en tant que puits de carbone et

supports de biodiversité. Suivre l'évolution du taux de carbone organique dans les sols permettra de mesurer l'efficacité de ces actions.



AZOTE 15

L'abondance naturelle d'azote 15 dans les feuilles varie selon les sources d'azote et le recyclage des éléments dans l'écosystème. Pour un écosystème en libre évolution, cette teneur tend vers

un recyclage maximum de l'azote. La capacité d'un écosystème à recycler les éléments est indispensable pour sa résilience face à des variations extérieures et notamment celles du climat. Suivre cet indicateur permettra d'évaluer l'influence des actions Nature 2050 sur la résilience des sites.

Les suivis des indicateurs programme démarrent en 2019 sur l'ensemble des sites Nature 2050 en milieu terrestre. CDC Biodiversité recueille les prélèvements de sol et de feuilles collectés par les gestionnaires des sites et les envoie en laboratoire pour analyse. Puis l'iEES récupère les résultats d'analyse et fournit une interprétation personnalisée aux responsables de chaque site Nature 2050.

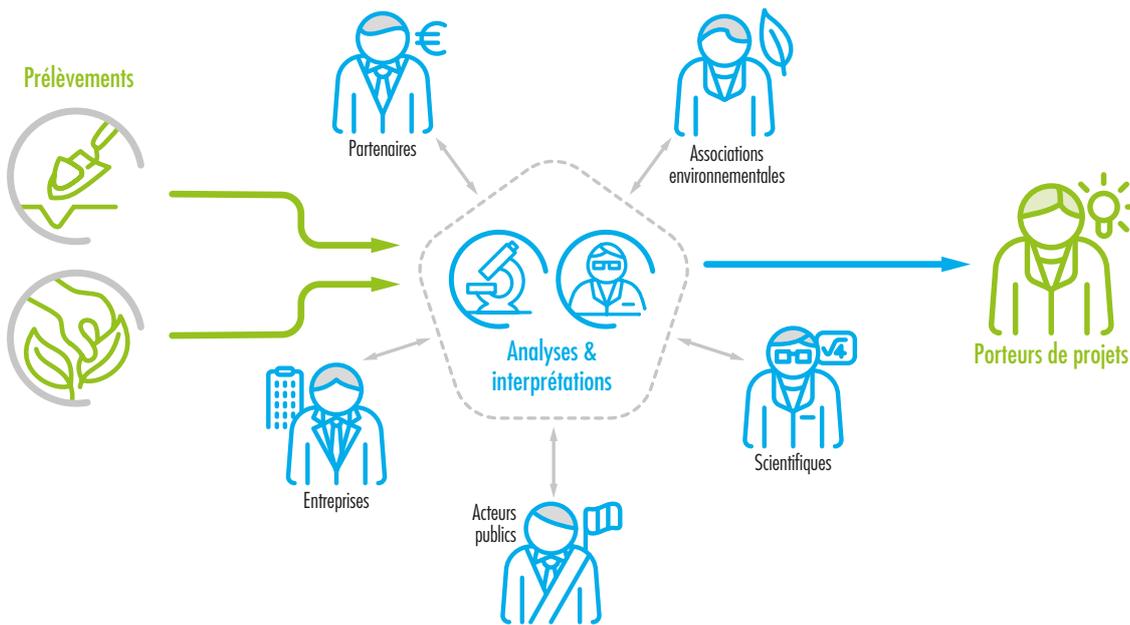
Pour aider le grand public à comprendre les enjeux de ces « indicateurs programme » et les gestionnaires des sites Nature 2050 à les mettre en œuvre, **deux vidéos pédagogiques** ont été tournées. C'est Luc Abbadie, Directeur de l'Institut d'écologie et des sciences de l'environnement (iEES) jusque fin 2018 et membre du Comité de pilotage de Nature 2050 qui s'est prêté à l'exercice. Les vidéos sont disponibles sur la chaîne YouTube de CDC Biodiversité.



Nature 2050 : les indicateurs retenus



Nature 2050 : les modalités de prélèvement



Des suivis spécifiques aux projets pour piloter leur gestion sur le long-terme



Outre la mise en place des indicateurs programme et en concertation avec les porteurs de projets, CDC Biodiversité a défini des suivis spécifiques à chaque site et qui seront réalisés jusqu'en 2050 : ce sont les « **indicateurs projets** ». A travers ces indicateurs, CDC Biodiversité souhaite agir à l'échelle locale et accompagner les porteurs de projets Nature 2050 dans la compréhension du fonctionnement de leurs sites et dans le pilotage de leur gestion sur le long-terme.

Ces indicateurs portent sur trois thématiques : **biodiversité, adaptation au changement climatique et impact socio-économique**. Sur le volet biodiversité, certains projets seront suivis selon les protocoles de sciences participatives Vigie Nature du Muséum national d'Histoire naturelle et alimenteront ainsi des bases de données nationales. Par exemple, le suivi des libellules (STELI) est adapté aux zones humides comme dans le projet des Etangs du Limousin. Le suivi des papillons de jour (PROPAGE) et le suivi photographique de pollinisateurs (SPIPOLL) sont eux pertinents dans les espaces verts urbains comme sur la Friche Kodak, et le suivi des oiseaux chanteurs

est adapté aux espaces naturels comme la Réserve naturelle régionale des Partias.

En ce qui concerne le climat, le suivi porte par exemple sur le stockage de carbone lié aux plantations dans la forêt Cévenole, ou bien sur les données météorologiques dans le parc du Bois d'Avaize. Enfin, l'évaluation socio-économique mesure le rayonnement des projets sur le territoire, à travers notamment le nombre de visiteurs sensibilisés au projet CasCioMar, le nombre de publications scientifiques liées aux actions Nature 2050 sur la Baie de l'Aiguillon, ou encore le nombre d'initiatives climat et biodiversité engendrées par le projet de pré-verger de Bugnicourt.

Entre 2016 et 2018, les indicateurs projets et les protocoles de suivi sur l'ensemble des projets Nature 2050 ont été arrêtés. Certains des premiers projets ont déjà fait l'objet de diagnostics, notamment des inventaires faune et flore ou des études préalables aux travaux de restauration. **En 2019, ce sont une trentaine d'« indicateurs projets » qui seront mesurés pour enrichir ces données existantes.**

LES PROJETS

PRE-VERGER DE BUGNICOURT - NORD

création d'un Pré-verger conservatoire de fruitiers régionaux



FRICHE KODAK - SEINE-SAINT-DENIS

création d'un espace naturel à haute valeur écologique sur une friche industrielle à Sevran



POLLINISATEURS EN VILLE - YVELINES

création de milieux naturels favorisant le retour de la biodiversité en ville



CORRIDOR DE BIODIVERSITÉ EN BOURGOGNE - YONNE

restauration d'une continuité écologique entre Pays d'Othe et Gâtinais



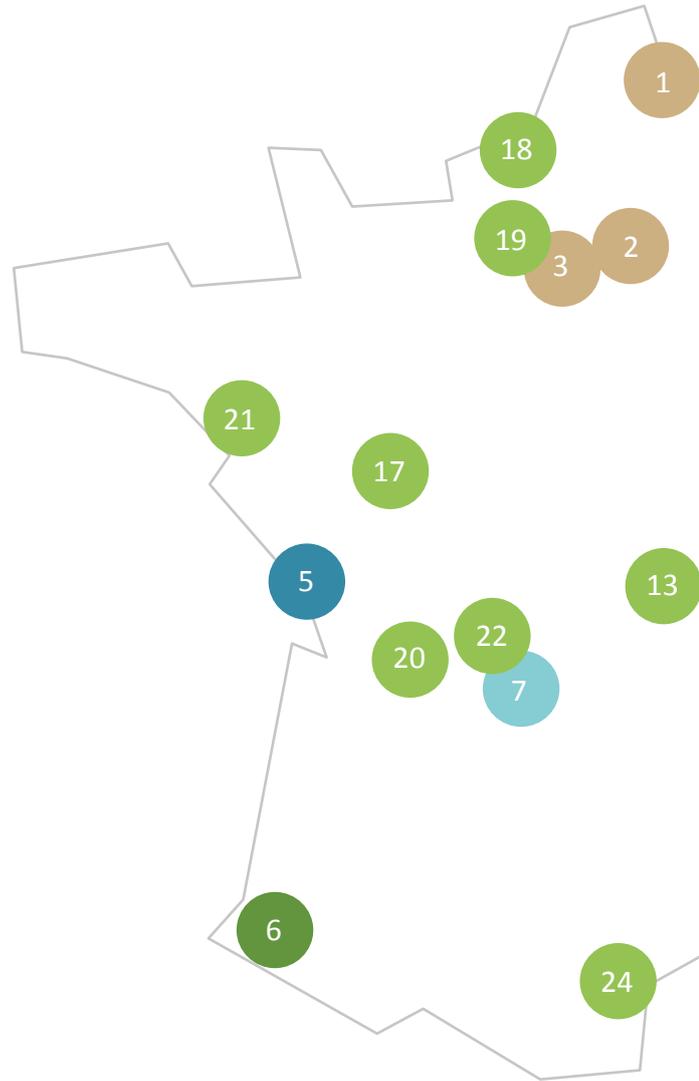
BAIE DE L'AIGUILLON - VENDÉE, CHARENTE-MARITIME

restauration écologique d'un écosystème côtier



GAVE DE PAU - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

restauration de la continuité écologique dans le bassin du Gave de Pau



13 **FERME DE LAYAT TRÉZELLES - ALLIER**

PROJETS AGROFORESTIERS - FRANCE ENTIÈRE

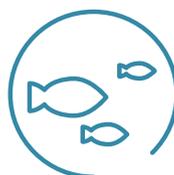
soutien au développement de l'agroforesterie à travers le Concours Arbres d'Avenir

14 **DOMAINE DU POSSIBLE ARLES - BOUCHES-DU-RHÔNE**

15 **FERME DES BUIS ROCHE SUR GRANE - DRÔME**

16 **DOMAINE ENCLOS DE LA CROIX, LANSARGUES - HÉRAULT**

TYPES D' ACTIONS

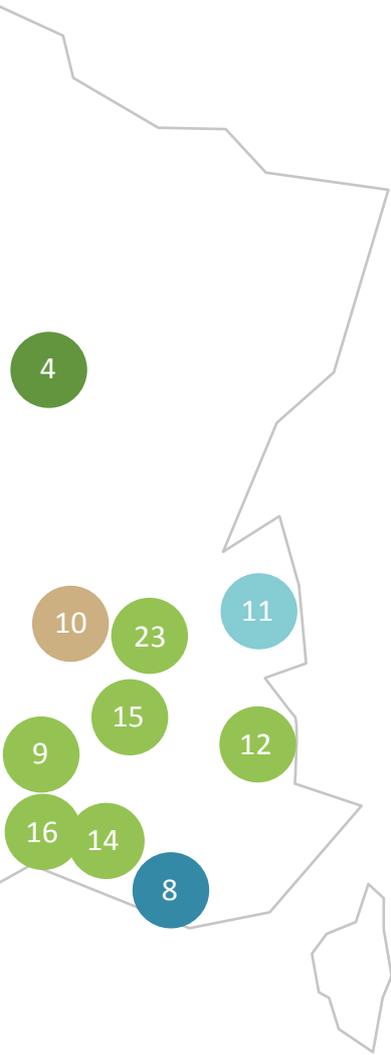


ÉCOSYSTÈMES MARINS ET CÔTIERS



ZONES HUMIDES

NATURE 2050



GUADELOUPE



MARTINIQUE



GUYANE



RÉUNION



MAYOTTE



7

ETANGS DU LIMOUSIN - CORRÈZE
restauration d'une zone humide en tête de bassin-versant



8

CASCIOMAR - BOUCHES-DU-RHÔNE
restauration des petits fonds côtiers des baies de Cassis, La Ciotat et Marseille



9

FORÊT CEVENOLE - GARD ET LOZÈRE
adaptation au changement climatique d'une forêt dépérissante



10

PARC DU BOIS D'AVAIZE - LOIRE
renforcement de la biodiversité du Bois d'Avaize à Saint-Etienne et sa connexion au massif du Pilat



11

TOURBIÈRE DU PLAN DE L'EAU - SAVOIE
restauration de tourbière en montagne et reconexion hydraulique



12

RESERVE NATURELLE REGIONALE DES PARTIAS - HAUTES-ALPES
adaptation d'une forêt de montagne aux changements climatiques

17

DOMAINE DE FOSSE-SÈCHE, VAUDELNAY - MAINE-ET-LOIRE

18

FERME DU TEMPLE OSMOY-SAINT-VALÉRIE - SEINE-MARITIME

19

FERMES DES CLOS BONNELLES - YVELINES

20

FERME LES CHAMPS L'OEIL SAINTE-CROIX DE MAREUIL - DORDOGNE

21

BEAU SOLEIL DES LANDES MAISON-SUR-SÈVRE - LOIRE-ATLANTIQUE

22

LES VERGERS DE RAULHAC, NEUVIC - CORRÈZE

23

3 FERMES LA BÉGUDE-DE-MAZENC - DRÔME

24

VAL SAINT-MARTIN BIZE MINERVOIS - AUDE



TRANSITIONS AGRICOLE ET FORESTIÈRE



CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES



BIODIVERSITÉ EN VILLE



PROJET
1

PRÉ-VERGER DE BUGNICOURT

Création d'un pré-verger conservatoire de fruitiers régionaux



RÉALISATIONS EN 2018

- Janvier-mars 2018

Phase d'aménagement :

- Travaux préliminaires : élagage d'arbres conservés, abattage des essences malades, débroussaillage et arrachage des massifs arbustifs existants, création de fosses pour les plantations.
- Plantation de 153 arbres fruitiers dont 135 sujets basse et moyenne tige et 18 sujets haute tige à travers notamment un grand chantier participatif de plantations le 16 mars 2018.

- Avril-mai 2018

Mise en sécurité du site par la pose de clôture et de protection aux pieds des arbres.

TEMPS FORT 2018

- chantier participatif de plantations le 16 mars 2018 en présence de la Communauté d'Agglomération du Douaisis, de la Ville de Bugnicourt, des habitants de la commune, réunissant 74 personnes.

ACTIONS À VENIR EN 2019

- Travaux :

- Installation de nichoirs à pollinisateurs.
- Aménagements pour l'accueil d'ovins et/ou bovins (abreuvoirs).
- Mise en place de panneaux pédagogiques et d'informations sur les consignes à respecter.

- Partenariats :

- Université de Lille 1 : signature d'une convention 2019-2020 pour faire un diagnostic écologique via des inventaires, suivre les indicateurs Nature 2050, définir les modalités de gestion du Pré-verger.
- Développer le volet pédagogique du projet, incluant les interactions avec les structures associatives et/ou collectivités locales.

- Recherche sur l'intégration du site dans une cohérence écologique plus large sur le territoire (trame verte).

LOCALISATION :

Village de Bugnicourt, Communauté d'Agglomération du Douaisis, département du Nord

SURFACE DU PROJET :

6 357 m²

PARTENAIRES :

Ville de Bugnicourt, Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD), Habitat du Nord, ID VERDE, Paysagiste

INDICATEURS PROJETS

- Suivi des plantations
- Productivité (rendement) par variété
- Diversité des usages sur le site, initiatives générées par le projet
- Inventaire faune
- SPIOLL



PROJET
2



FRICHE KODAK

Création d'un espace naturel à haute valeur écologique sur une friche industrielle à Sevran

RÉALISATIONS EN 2018

- Janvier à Juin 2018 :
 - Création d'une perméabilité écologique avec le Canal de l'Ourcq : démolition partielle du mur d'enceinte nord, remplacé par une grille et un portail d'accès pour les usagers ; création de fenêtres de perméabilité écologique sur le reste du mur d'enceinte.
 - Plantation de 12 arbres isolés apportant une diversification écologique (Faux merisier et Merisier sauvage) intéressante notamment pour les oiseaux.
- Septembre à Décembre 2018 :
 - Ouverture de milieux prairiaux par fauche et/ou broyage des jeunes saules.
 - Ouverture de la zone humide par l'abattage et/ou l'éclaircie d'arbres, favorisant le maintien de l'humidité de surface.
 - Entretien des franges forestières pour créer des effets de lisières favorables à la biodiversité.

TEMPS FORT 2018

- Tournage durant l'été des tutoriels pour effectuer les prélèvements de sols et de feuilles qui permettent de mesurer les indicateurs du programme Nature 2050.

ACTIONS À VENIR EN 2019

- Poursuite des opérations de fauche et broyage en rotation.
- Vérification de reprises des plantations.
- Intervention ponctuelle sur les boisements.
- Entretien des chemins.

ÉTAT INITIAL DU SITE (2015-2017)

Présence d'espèces de faune et de flore spécifique, protégée ou patrimoniale dont :

- 19 espèces d'oiseaux dont la Fauvette des jardins et la Fauvette grisette.
- 3 espèces d'odonates (libellules), 2 espèces de papillons (dont une espèce patrimoniale : l'Écaille marbrée rouge), 9 espèces d'orthoptères dont 3 patrimoniales (le Conocéphale gracieux, l'Oedipode émeraude, le Criquet verte-échine).
- 65 espèces de flore, dont 3 patrimoniales (le Scirpe maritime, le Saule des vanniers et le Lotier à feuilles étroites).
- 8 espèces de plantes invasives ou exotiques.

Prélèvements de sol réalisés avant travaux : activité biologique très faible à moyenne en surface mais correcte à très bonne en profondeur, s'expliquant par l'histoire du site (remaniement de sols et apport de terres inorganiques).

LOCALISATION :

Ville de Sevran, département de Seine-Saint-Denis

SURFACE DU PROJET :

9,2 hectares

PARTENAIRES :

Ville de Sevran (services d'urbanisme, parcs et jardins)

INDICATEURS PROJETS

- Évolution et richesse écologique des milieux naturels (dont protocole PROPAGE)
- Fréquentation du public
- Évolution des marqueurs d'incivilité
- Relevés météorologiques
- Inventaire lombrics (protocole OAB)
- SPIOLL



PROJET
3



POLLINISATEURS EN VILLE

Création de milieux naturels favorisant le retour de la biodiversité en ville

RÉALISATIONS EN 2018

- Travaux de plantation :
 - Plantation de diverses essences d'arbres particulièrement appréciées par les pollinisateurs, dont la période de floraison s'étend de février à août.
 - Plantation de petits fruitiers favorisant la présence de butineurs, d'oiseaux et de petits rongeurs.
 - Création de massifs fleuris avec la plantation d'arbustes et de vivaces particulièrement odorant.
 - Création de 3 carrés de plantes culinaires et aromatiques.
 - Installation de ruches sur les toitures-terrasses des bâtiments
- avoisinant le site en septembre puis mise en place de protection contre les frelons asiatiques et hivernage des ruches, par l'association Le Rucher sur le Toit.
- Mise en place d'une gestion différenciée des aménagements paysagers en laissant les inflorescences évoluer jusqu'à la fructification pour que les plantes se ressèment naturellement. C'est également le cas des zones engazonnées, traitées en prairie.
 - Réalisation d'une plaquette informative et pédagogique à destination des habitants du quartier.

TEMPS FORT 2018

- Chantier participatif de plantations et de création d'hôtels à insectes avec les enfants du quartier le 4 avril 2018 visant à les sensibiliser aux enjeux de la biodiversité.

ACTIONS À VENIR EN 2019

- Reprise des plantations et densification des espèces.
- Gestion différenciée des aménagements.
- Ateliers pour la récolte et la mise en pot du miel.

LOCALISATION :

Ville de Limay, département des Yvelines

SURFACE DU PROJET :

1 400 m²

PARTENAIRES :

Ville de Limay, IRP, Association d'apiculteurs

INDICATEURS PROJETS

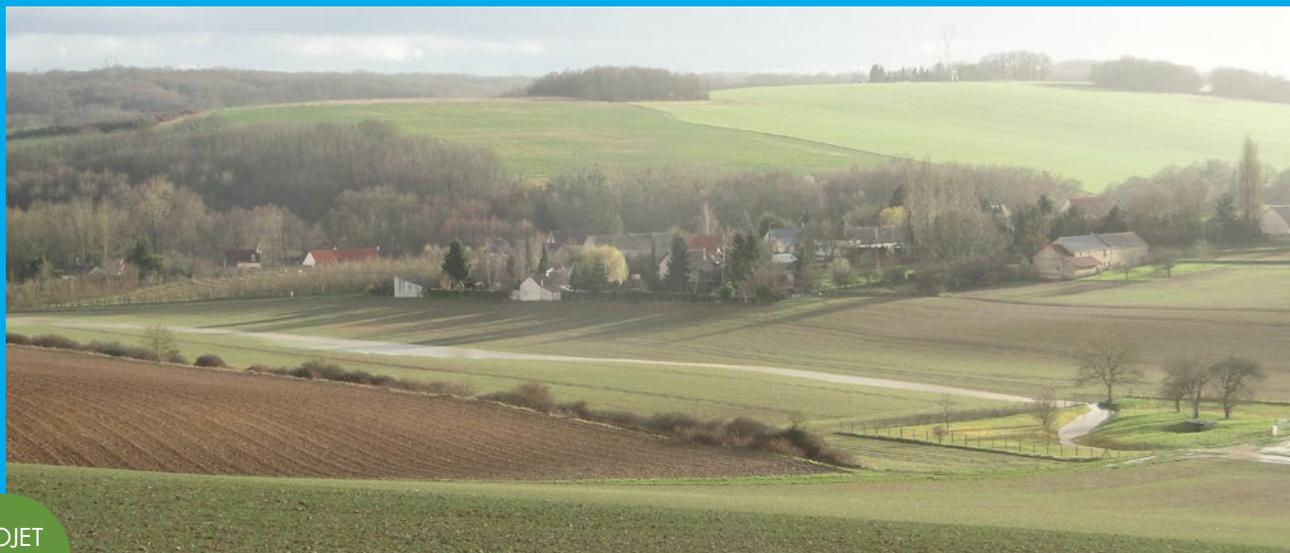
- Sensibilisation des habitants
- Quantité de miel récoltée
- Évolution des marqueurs d'incivilité

ETAT INITIAL

Le premier inventaire faunistique réalisé en 2017-2018 par l'architecte-paysagiste qui a conçu le projet a mis en évidence sur la zone de 22 000 m² hors bâti :

- 6 espèces d'oiseaux (Mésange charbonnière, Grand corbeau, Pigeon biset, Pie bavarde, Rouge gorge et Merle noir)
- 1 espèce de reptile (Lézard des murailles)
- 4 espèces de papillons de jour (Petite tortue, Fadet commun, Belle-Dame, Piéride de la rave)

Une seconde étude faunistique aura lieu d'ici 2050 afin de constater l'évolution de la faune suite aux travaux de plantation



PROJET
4

CORRIDOR DE BIODIVERSITÉ EN BOURGOGNE

Restauration d'une continuité écologique
entre Pays d'Othe et Gâtinais

RÉALISATIONS EN 2018

- Accord conclu avec la commune relatif au terrain sur lequel est implémenté le projet afin que celle-ci ait la maîtrise foncière des emplacements prévus pour la plantation des haies pour une durée indéterminée.
- Travaux de plantations (novembre 2018 à mars 2019) :
 - Contexte : Retard dans la mise en œuvre des travaux dû à un accident grave du pépiniériste en janvier 2018, empêchant la réalisation des plantations au cours de l'hiver 2017-2018. Compte tenu de la sécheresse de l'été 2018, ce décalage a sans doute pu éviter des pertes.
 - Aménagements : Plantation d'environ 1500 arbres constituant les haies prévues à Egriselles-le-Bocage sur 1 600 mètres, au lieu de 1 500 mètres initialement prévus (modifications du tracé des haies).
 - Création d'une retenue d'eau, entourée d'une haie, visant à jouer un rôle de régulateur des écoulements. Les observations faisant suite à ces travaux montrent qu'elle fonctionne bien sur les trois sites concernés.

ACTIONS À VENIR EN 2019

- Vérification de reprises des plantations.
- Lancement des différentes campagnes de suivi des indicateurs programme et indicateurs spécifiques au projet :
 - Première mesure des indicateurs programme « carbone organique du sol » et « isotope 15 de l'azote dans la végétation ».
 - Premier suivi botanique (2019-2020).
 - Premier suivi faune (escargots et papillons) (2019-2020).
 - Début du suivi des événements hydriques.

SUIVIS 2018 ET ANTÉRIEURS

- Des inventaires menés par le MnHn dans les communes voisines d'Egriselles-le-Bocage en 2013 ont mis en évidence quelques espèces végétales rares à très rares dans des parcelles agricoles : le Chardon-Marie (*Silybum marianum* (L.)), la Guimauve hirsute (*Althaea hirsuta* L.), le Miroir-de-Vénus (*Legousia speculum-veneris* (L.)), le Peigne-de-Vénus (*Scandix pecten-veneris* L.), la Mâche dentée (*Valerianella dentata* (L.)).

LOCALISATION :

Commune d'Egriselles-le-Bocage,
département de l'Yonne

SURFACE DU PROJET :

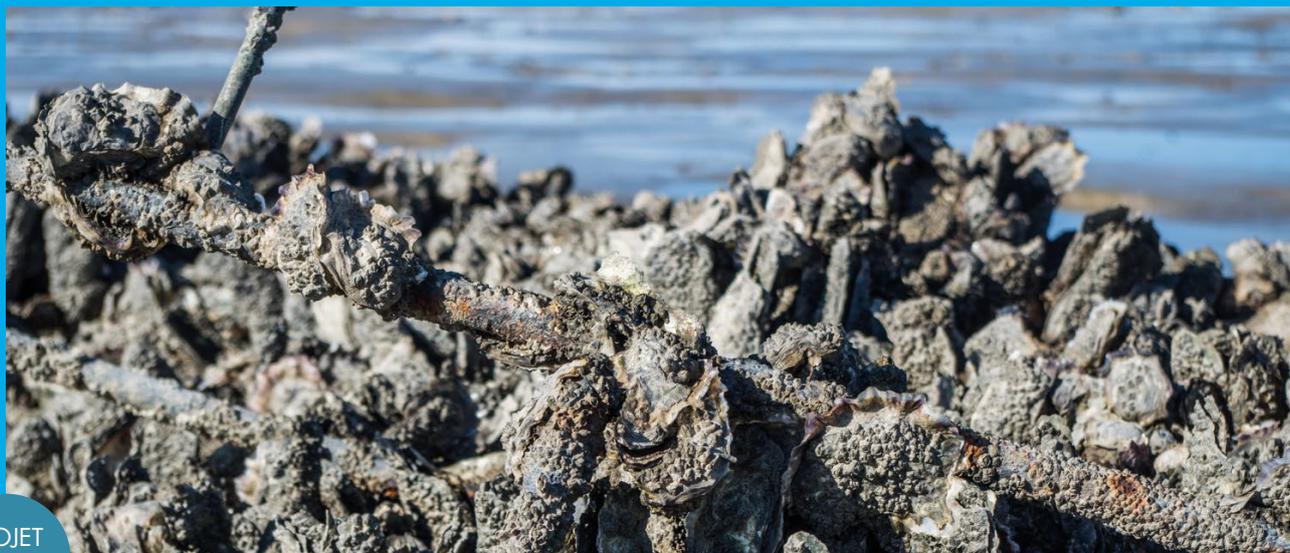
1,8 hectare

PARTENAIRES :

Mairie d'Egriselles-le-Bocage,
association Le Ruban Vert

INDICATEURS PROJETS

- Inventaire botanique
- Inventaire entomofaune
- Suivi des événements hydriques



PROJET
5



BAIE DE L'AIGUILLON

Restauration écologique d'un écosystème côtier

RÉALISATIONS EN 2018

- 4 juillet : Etude biosédimentaire des communautés benthiques des récifs d'huîtres en baie de l'Aiguillon (LIENS).
- 23 novembre : réunion de présentation du projet auprès des représentants professionnels conchylicoles, des services de l'Etat et de l'entreprise de travaux.
- 27 novembre : visite du site avec le CRC Pays de la Loire et l'entreprise des travaux afin d'affiner la méthode d'intervention.
- 3 décembre : présentation du projet à tous les professionnels concernés.

Contrainte :

- Décalage du début des travaux, initialement prévus au 1^{er} janvier 2019, au 1^{er} septembre 2019 pour plusieurs raisons : l'arrêté préfectoral n'a été obtenu qu'en fin d'année 2018 et l'entreprise des travaux n'a pas été en mesure de démarrer le chantier le 1^{er} janvier 2019, avant le début de la période de production conchylicole.

TEMPS FORT 2018

- Visite sur le site via la Pointe de l'Aiguillon dans le cadre du colloque sur l'adaptation des marais-littoraux au changement climatique organisé à La Rochelle par le PNR Marais poitevin, le 29 novembre.

ACTIONS À VENIR EN 2019

- Début des travaux le 1^{er} septembre 2019.
- Réalisation d'une vidéo sur le projet LIFE réalisée par le PNR Marais poitevin.

CONCLUSIONS DES ÉTUDES INITIALES

- Fort taux de sédimentation et avancée rapide du trait de végétation sur le site.
- Plus grande richesse faunistique sur les crassats que sur les vasières adjacentes et présence d'espèces exotiques (15%) dont certaines n'avaient encore jamais été observées sur ce littoral.
- Présence d'Anatidés oscille (entre un peu plus de 30 000 individus en janvier et moins de 3 000 individus en juillet), avec une plus grande concentration des effectifs entre novembre et février. Les effectifs de Limicoles sont plus variables (entre 65 000 en janvier et moins de 5 000 en juin) avec plusieurs pics de présence répartis sur l'année.

LOCALISATION :

Parc Naturel Régional du Marais poitevin, départements de Vendée et Charente-Maritime

SURFACE DU PROJET :

140 hectares

PARTENAIRES :

LPO France, ONCFS, PNR Marais poitevin, CRC Poitou Charentes et Pays de la Loire, DDTM 17 et 85

INDICATEURS PROJETS

- Suivi de la non-recolonisation par les huîtres japonaises
- Inventaire de la macrofaune benthique
- Comptage mensuel des oiseaux d'eau
- Suivi de l'évolution du trait de côte
- Mise en place d'une filière de traitement des crassats d'huître
- Valorisation médiatique, scientifique et pédagogique du projet



PROJET
7



ETANGS DU LIMOUSIN

Restauration d'une zone humide en tête de bassin-versant

RÉALISATIONS EN 2018

- Lancement des travaux fin novembre 2018 :
 - Arasement de la digue de l'étang.
 - Rétablissement du ruisseau dans son lit.
 - Aménagement des abords dans l'emprise de l'étang.
 - Pose d'un ouvrage de franchissement en aval du plan d'eau.
 - Abattage des arbres dépérissants de la ripisylve.

TEMPS FORT 2018

- 12 décembre 2018 : Signature d'une convention entre CDC Biodiversité et le PNR Périgord-Limousin à travers laquelle le PNR s'engage à mettre à jour le plan de gestion du projet de manière continue, à faire les suivis nécessaires et à réaliser un bilan intermédiaire en 2032 puis un bilan final de ces travaux en 2050.
- Accord en cours de formalisation avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour l'obtention par CDC Biodiversité d'une subvention pour racheter le site avant de le rétrocéder à la commune de Bussière-Galant.

ACTIONS À VENIR EN 2019

- Fin des travaux de terrassement, broyage des souches et des rémanents (janvier-février).

- Mise en défens (clôture) du cours d'eau, réalisation de deux descentes aménagées dans le cours d'eau (abreuvoirs), création d'un abreuvoir gravitaire (juillet à septembre).
- Exploration de pistes de partenariat avec la Commune de Bussière-Galant et avec un exploitant pour la gestion agricole du site.
- Visite du site avec les partenaires du projet (juin).
- Adhérence au réseau de gestionnaires de zones humides sur le territoire Périgord-Limousin.

ETAT INITIAL

- Une première mesure du carbone organique du sol a été faite avant travaux. Les valeurs obtenues seront comparées à celles mesurées lors des suivis après travaux.
- Le premier inventaire des odonates (protocole STELI) a également été mené. Il a montré la présence de 18 espèces représentant 25% de la diversité des libellules observées dans le Limousin. Parmi elles, 2 espèces remarquables : l'Agrion de Mercure, protégé au niveau national, et le Leste verdoyant.
- Des photos aériennes du site avant travaux ont été réalisées grâce à un drone et le premier inventaire flore a permis de dessiner la carte des habitats existants.

LOCALISATION :

Commune de Bussière Galant, département de Haute Vienne

SURFACE DU PROJET :

7 hectares

PARTENAIRES :

PNR Périgord-Limousin, Agence de l'eau Adour-Garonne

INDICATEURS PROJETS

- Inventaire flore et habitats
- Suivi photographique par drone
- Inventaire odonates (protocole STELI)



© RD zoom

PROJET
8

CASCIOMAR

Restauration des petits fonds côtiers des Baies de Cassis, La Ciotat et Marseille



RÉALISATIONS EN 2018

- Travaux :
 - Capture de 3 013 de post-larves lors de 255 nuits de pêches réparties au large de Marseille, La Ciotat et Cassis tout au long de l'année.
 - Elevage des post-larves selon un processus de non-domestication à la ferme d'élevage à Marseille dont la richesse spécifique a été plus importante que les années précédentes avec 55 espèces différentes (contre 35 espèces en 2016 et 48 en 2017) dont des Uranoscopes scaber, Hyppocampus guttulatus, Trachinus draco (vive), Symphodus tinca (crénilabre paon).
 - Relâchés de juvéniles sur biohubs de transition : une session au printemps et une autre à l'automne à Marseille et La Ciotat et une seule session à l'automne à Cassis où la période de pêche des post-larves est plus réduite. Au total, sur les 3 013 individus pêchés, 1 286 individus ont été relâchés et 1153 individus sont encore à la ferme d'élevage et seront relâchés au printemps 2019.
 - Mobilisation des acteurs du territoire pour déployer le projet et activation des leviers économiques.

FAITS MARQUANTS 2018

- Plus de 70 visiteurs spécialisés, provenant d'organismes aussi divers que la CCI Marseille, Région Sud, Eiffage, Véolia ou Kedge Business School.
- Couverture médiatique : 6 articles ou interviews sur le projet dans la presse locale, nationale et internationale 8 reportages TV.

ACTIONS À VENIR EN 2019

- Mieux cibler les pêches en début, milieu et fin de cycle, tout en continuant à pêcher sur les 13 cycles lunaires. Maintenir la nurserie en activité toute l'année, affiner l'outil de gestion des stocks de poissons mis en place en 2018 et continuer à améliorer les protocoles d'élevage et d'expérimentations de nourrissage.
- Poursuivre la mobilisation des leviers économiques auprès des acteurs du territoire.
- CasCioMar comme étude de cas pour une publication de la Mission Economie de la Biodiversité de CDC Biodiversité traitant des retombées socio-économiques des solutions fondées sur la nature en Méditerranée, menée en partenariat avec le cabinet Vertigolab.

LOCALISATION :

Villes de Marseille, Cassis et La Ciotat, département des Bouches-du-Rhône

SURFACE DU PROJET :

11 hectares

PARTENAIRES :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée-Corse, Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur

INDICATEURS PROJETS

- Comptage des poissons relâchés
- Recensement du nombre d'espèces au niveau des habitats CasCioMar
- Efficience des espèces pour la reproduction
- Valeur économique des espèces capturées et relâchées
- Valorisation médiatique, scientifique et pédagogique du projet
- Influence des conditions météorologiques (changement climatique) sur l'activité de pêche

PROJET
9

REVITALISATION D'UNE FORÊT CÉVENOLE

Adaptation d'une forêt déperissante au changement climatique

RÉALISATIONS EN 2018

- Travaux :
 - Coupe et évacuation des bois de châtaigniers déperissants incluant sur certaines parcelles l'arrachage des souches et la mise en andains suivant la courbe de niveau réalisée par une pelle araignée.
 - Préparation du sol avant plantation réalisée à 60% à la fin de l'année.
 - Début des travaux de plantations de 6 750 plants d'espèces variées dont plus de 50% d'essences feuillues telles que l'érable, le cormier ou le sorbier (40% d'avancement à la fin de l'année). Espèces choisies en compatibilité avec le scénario de réchauffement climatique de +2°C.
 - Installation des protections des plants (20% d'avancement à la fin de l'année).
- Suivi :
 - Mission confiée au CRPF d'identifier un opérateur pour effectuer les prélèvements nécessaires au suivi des indicateurs transversaux du programme Nature 2050 (taux de carbone organique dans le sol et abondance naturelle de l'azote¹⁵ dans la végétation).

- Contraintes :

- Le début des travaux a été décalé à la fin de l'année 2018 en raison des 9 mois de sécheresse d'avril 2017 à janvier 2018 qui ne permettaient pas de réaliser les chantiers dans de bonnes conditions. D'autre part, il a été difficile de trouver des bucherons et débardeurs acceptant de travailler sur des petites surfaces et dans des bois de mauvaise qualité.
- Le retard des travaux a entraîné un décalage dans la mise en place du dispositif de suivi par le CNPF et donc une révision du calendrier de suivi.

ACTIONS À VENIR EN 2019

- Travaux : Fin des travaux de plantations et mise en place des protections sur les plants (janvier à avril).
- Visite officielle du site avec la Région Occitanie le 14 mai 2019.

LOCALISATION :

Forêt des Cévennes, départements du Gard et de la Lozère

SURFACE DU PROJET :

23 hectares

PARTENAIRES :

CNPF et Coopérative de la Forêt Privée Lozérienne et Gardoise

INDICATEURS PROJETS

- Suivi des plantations (croissance, état sanitaire)
- Suivi dendrométrique des arbres
- Suivi de l'indice de biodiversité potentielle (IBP) du CNPF
- Quantification de la séquestration de carbone
- Nombre de partenariats de recherche établis en lien avec l'atténuation et l'adaptation au changement climatique
- Valorisation économique et enjeux en termes de filière sylvicole



PROJET
10



PARC DU BOIS D'AVAIZE

Renforcement de la biodiversité du Bois d'Avaize à Saint-Etienne et sa connexion au massif du Pilat

RÉALISATIONS EN 2018

- Bois d'Avaize
 - Janvier-février 2018 : Abattage de certains Robiniers pour apporter de la lumière au niveau du futur verger.
 - Avril 2018 : Mise en place de broyat de bois pour préparer le sol et les futures plantations.
 - Décembre 2018 : Curage de la station de Renouée; Pose de panneaux d'information sur le programme Nature 2050 et sur les actions sur le Bois d'Avaize; Plantations du verger conservatoire (arbres fruitiers (pommiers/poiriers), arbustes, bulbes printaniers et vivaces).
- Bassin de Janon
 - Février 2018 : Elagage des arbres.
 - Avril 2018 : Mise en œuvre de Broyat de bois et de compost pour restaurer le sol au niveau des vestiaires démolis; Pose d'une barrière anti-rhizomes pour lutter contre la propagation de la Renouée présente sur le talus de Colas.

- Décembre 2018 : Pose de panneaux d'information sur le programme Nature 2050 et sur les actions sur le bassin de Janon; Plantation des arbustes pour lutter contre la propagation de la Renouée; Plantation de trois arbres en entrée de parc; Déplacement et amarrage d'un des radeaux végétalisés qui s'était déplacé.

FAITS MARQUANTS

- Visite du projet dans le cadre du Congrès des Parcs Naturels Régionaux le 11 Octobre 2018 incluant une présentation de l'action prévue par Nature 2050.
- Dégradations importantes pendant les travaux de plantations et déplacement des radeaux avec/ sans intervention humaine. Solutions à mettre en œuvre en 2019 en fonction du taux de reprise des plantations.

ACTIONS À VENIR EN 2019

- Entretien du verger : suivi des rejets de Robiniers et entretien, suivi de la reprise des végétaux et de la station de Renouée curée.
- Suivi de la reprise des plantations et du développement de la Renouée sur le Bassin du Janon.

LOCALISATION :

Ville de Saint-Etienne dans le département de Loire

SURFACE DU PROJET :

2,5 hectares

PARTENAIRES :

Ville de Saint-Etienne, Métropole de Saint-Etienne

INDICATEURS PROJETS

- Inventaire des lombrics (protocole OAB)
- Inventaire écologique des radeaux végétalisés
- Inventaire de la végétation spontanée sur le sol restauré
- Suivi de plantations du verger (croissance, productivité)
- Suivi des rejets de Robinier faux-acacia coupés pour créer le verger
- Suivi des animations réalisées autour du projet et du nombre de participants
- Évolution des marqueurs d'incivilité
- Relevés météorologiques



PROJET
12



RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES PARTIAS

Adaptation d'une forêt de montagne
aux changements climatiques

RÉALISATIONS EN 2018

- Commande de 3 000 plants de pin cembro dont 700 originaires du Bois des Ayes de 8 et 10 ans et 2 300 de 3 et 4 ans d'origine d'Italie Piémont. L'intégration de Pin cembro vise à diversifier le peuplement forestier de la Réserve, presque exclusivement composé de mélèze, et d'améliorer son taux de naturalité, dans un contexte d'adaptation au changement climatique (Mars 2018).
- Définition des sites de plantation en accord avec l'ONF et la commune de Puy Saint André. Une grande zone a été délimitée sur carte IGN, sur laquelle le pâturage est exclu et sans opérations

ACTIONS À VENIR EN 2019

- Suivi des plantations : survie des plants et de leur croissance en prenant en compte les aléas pouvant les atteindre.
- Partenariat avec le Museum national d'histoire naturelle pour le suivi vigie-chiro.

syvicoles projetées, pour ensuite pouvoir choisir sur place les sous-secteurs les plus propices. Les sous-secteurs ont été choisis dans des zones boisées, en bordure forestière et là où la lumière perce, sur des replats boisés en évitant les couloirs d'avalanches.

- Chantier participatif éco-citoyen visant à planter les 3 000 Pins cembro sur une surface d'environ 7 hectares. Au total, 148 personnes ont participé au chantier dont la moitié venait du Briançonnais (Octobre 2018).
- Marquage de 300 plants répartis sur trois zones assez différentes les unes des autres.

- Les secteurs plantés ne seront pas pâturés tant que les plants n'auront pas atteint une hauteur suffisante pour y résister. La durée estimée est d'au moins 20 ans.

LOCALISATION :

Réserve naturelle régionale des Partias, territoire de montagne de 1600m à 2900m, d'altitude dans le Briançonnais, département des Hautes-Alpes

SURFACE DU PROJET :

7 hectares

PARTENAIRES :

LPO PACA, Commune du Puy-Saint-André, Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Serre Chevalier Domaine skiable et autres acteurs locaux

INDICATEURS PROJETS

- Inventaire des chauves-souris (protocole Vigie-chiro), à confirmer
- Suivi des plantations
- Suivi dendrométrique des réserves forestières (protocole RNF)
- Inventaire ornithologique (protocole STOC)
- Suivi : Le suivi des réserves dendrométriques réalisé en 2015 a mis en évidence la large dominance du Mélèze dans le peuplement forestier et l'absence des espèces qui devraient lui succéder dans le cadre d'une évolution naturelle : le Pin cembro et le Pin à crochets

PROJET
13

FERME DE LAYAT

Projet agroforestier visant à favoriser l'accueil de la biodiversité et régénérer les sols



RÉALISATIONS EN 2018

Plantation durant l'hiver 2017-2018, avec la fédération de chasse, d'une haie champêtre double multi strate comportant 530 plants et de 40 boutures d'aulnes glutineux sur parcelle humide. Taux de reprise de 80 %.

ACTIONS À VENIR EN 2019

- Regarnis des aménagements réalisés en 2018 avec des boutures de saules et mise en terre de fruits à coque.
- Plantation participative de 800 arbres fourragers et de fruitiers à coque en lignes intra parcellaires selon les courbes de niveau (déterminées par drone et laser nocturne), avec des élèves de CAP « cuisine collective ».
- Poursuite de la détermination des courbes de niveau sur lesquelles planter.
- Remise en eau de la parcelle humide, drainée par le précédent fermier par un drain central, afin de produire du cresson et plantes comestibles de milieu humide.
- Création d'un réseau de mares.



LOCALISATION :

Commune de Trézelles, département de l'Allier

SURFACE DU PROJET :

27 hectares

NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS :

3 255 plants

INDICATEURS PROJETS

→ Comptage OAB des vers de terre durant l'hiver 2017-2018, à renouveler pendant l'hiver 2018-2019.

→ Suivi des bilans humiques à travers des analyses en surface sur 2 parcelles agroforestières de 2018 à 2022 (mesure agro environnementale et climatique « non travail du sol »).

PROJET
14

DOMAINE DU POSSIBLE

Projet agroforestier d'aménagements arborés pour atténuer les effets du changement climatique sur les cultures et les élevages et participer à l'amélioration de la fertilité des sols



RÉALISATIONS EN 2018

- Plantation à l'automne de deux haies de 1 001 plants : une haie basse à vocation biodiversité sur 230 mètres linéaires et une haie haute de 100 mètres linéaires, séparant une zone de maraîchage et une zone de pâturage pour chevaux.
- Plantation d'un verger conservatoire d'amandiers locaux (69 sujets).

ACTIONS À VENIR EN 2019

- Plantation en février et éventuellement à l'automne 2019 du reste des linéaires.

- Projet de ferme-université qui sera structurée avec l'embauche d'un Directeur ou Directrice, d'un thésard en agroécologie et d'un coordinateur ou coordinatrice de terrain.

SUIVI DES INDICATEURS PROJETS

- Un comité scientifique réunissant de nombreux spécialistes de l'agroécologie et de l'agroforesterie accompagne depuis septembre 2018 le Domaine du Possible. Un inventaire botanique, mettant en évidence plus de 400 espèces de plantes dont quelques espèces rares, a été réalisée en 2014-2015 sur les 120 ha du domaine, dans l'optique de reconverter le domaine en polyculture élevage



LOCALISATION :

Ville d'Arles, département des Bouches-du-Rhône

SURFACE DU PROJET :

18,8 hectares

NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS :

3 255 plants

(maraîchage, céréales, plantes médicinales, arboriculture, sylviculture, vigne, élevage de chevaux de Camargue, taureaux et brebis) et en cueillette sauvage dans la perspective d'accueillir une école à la campagne.

PROJET
15

FERME DES BUIS

Projet agroforestier de création de corridors écologiques et d'intégration d'aménagements arborés dans les différents ateliers de production agricole



RÉALISATIONS EN 2018

- Plantation en février de 531 arbres et arbustes de haies brise vent.
- Regarni en décembre de 6% de perte constatés sur les premières plantations.

ACTIONS À VENIR EN 2019

- Plantation en février de 2 400 plants de haies fourragères et biodiversité.
- Plantation de 1 300 fruitiers durant l'hiver 2019-2020.

SUIVI DES INDICATEURS PROJETS

- L'installation des jeunes agriculteurs a été précédée

d'analyses de sols et d'un rapport d'étude pédologique afin d'orienter les pratiques d'agriculture de conservation.

- Des expérimentations en 2018 sur la disponibilité en phosphore permise par l'apport de mulch et de fumier ont démontré que cet apport s'était avéré peu efficace et que les plantes avaient survécu à un épisode de sécheresse grâce à la vie du sol et aux relations mycorhiziennes.
- Un inventaire faune-flore aux abords des parcelles a été réalisé mais il devrait être approfondi pour permettre un suivi.
- Mise en œuvre des protocoles OAB de suivi prévue pour 2019.



LOCALISATION :

Commune de la Roche-sur-Grane, département de la Drôme

SURFACE DU PROJET :

30 hectares

NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS :

3 700 plants

PROJET
16

DOMAINE ENCLOS DE LA CROIX

Projet agroforestier d'une création d'aménagements pour favoriser l'accueil d'auxiliaires de cultures et pour accroître le transfert de fertilité



RÉALISATIONS EN 2018

- Plantation de 358 plants de fruitiers et grands sujets (cormiers, tilleuls dans les rangs) pendant l'hiver 2017-2018. Ces arbres ont souffert du stress hydrique malgré les irrigations d'appoint effectuées.
- Plantation de 577 arbres, arbustes et petits fruits.

ACTIONS À VENIR EN 2019

- Plantation en février et novembre de 1 365 plants.
- Visite du projet par CDC Biodiversité et la Région Occitanie en mai.

SUIVI DES INDICATEURS PROJETS

- Des prospections conduites au printemps 2018 dans le cadre d'un

partenariat avec la Fondation Tour du Valat ont permis de faire les observations suivantes :

- 35 espèces d'oiseaux, dont 2 espèces nicheuses dans les vignes : le Tadorne de Belon (canards protégés) et la Perdrix rouge ;
- 1 espèce de mammifère très présente, le Lapin de garenne ;
- 2 espèces de reptiles : la Tarente de Maurétanie (à confirmer) et le lézard des murailles ;
- 2 espèces d'amphibiens : la Rainette méridionale et la Grenouille verte ;
- 18 espèces d'abeilles, 2 espèces de carabes, 2 espèces de syrphes, 10 espèces de papillons de jour et 3 espèces d'odonates ;
- 90 espèces de plantes, formant



LOCALISATION :

Commune de Lansargues, département de l'Hérault

SURFACE DU PROJET :

23 hectares

NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS :

2 344 plants

un cortège floristique classique des vignobles et bordures de parcelles, sans espèces à enjeu de conservation important, mais très diversifié pour un vignoble de la plaine languedocienne. Cela peut s'expliquer par les pratiques agricoles extensives mises en place sur le vignoble.

PROJET
17

DOMAINE DE FOSSE SÈCHE

Projet agroforestier de création d'aménagements adaptés au changement climatique pour accroître la valeur écologique du domaine, refuge pour la biodiversité



RÉALISATIONS EN 2018

- Plantation de 190 hauts-jets intra-parcellaires.

ACTIONS À VENIR EN 2019

- Plantation de 1 866 arbustes de bourrage finalisant la plantation en janvier. Environ 1 000 de ces arbustes ont été plantés lors d'une journée participative de plantations avec des enfants de maternelle, des lycéens et des experts en agroforesterie tel que le botaniste Francis Hallé.

SUIVI DES INDICATEURS PROJETS

- Le Domaine de Fosse sèche est suivi par une stagiaire de l'association LPO France qui mènera un suivi naturaliste en avril-mai-juin 2019 sur les protocoles OAB déterminés par CDC Biodiversité.
- 100 abris faune sur différents taxons (avifaune, botanique, chiroptères, micromammifères) sont posés sur le domaine.



LOCALISATION :

Commune de Vaudelnay, département du Maine-et-Loire

SURFACE DU PROJET :

18 hectares

NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS :

2 056 plants

PROJET
18

FERME DU TEMPLE

Projet agroforestier de création de continuités écologiques associées à un système d'élevage performant



RÉALISATIONS EN 2018

- Plantation de 3 000 haut-jets et arbustes de haies sur deux sites – Osmoy et Les Bosquets – en février.
- Plantation de 339 plants en agroforesterie intraparcellaire sur le site des Bosquets en novembre.
- Création d'un chemin de randonnée et d'un évènement annuel autour de la découverte des paysages et de l'agroécologie (première édition en juin 2018).

ACTIONS À VENIR EN 2019

- Plantation de 3 lignes intraparcellaires de 470 mètres linéaires à la place de haies périmétriques initialement prévues afin de diviser une parcelle de 25 hectares en 3 futures soles de prairie et céréales (rotations de

10 ans). Le nombre d'arbres et le potentiel d'accueil de la biodiversité seront ainsi accrus.

- 800 plants issus de boutures et saules, frênes, aulnes prélevés dans le milieu environnant seront plantés dans la partie du site Osmoy dans des prairies inondables.
- Les hêtres ont décroché en raison des fortes chaleurs. Projet de les regarnir malgré tout pendant l'hiver et de clôturer les parcelles afin d'éviter les dégâts de gibiers de plus en plus importants.
- Taille des hauts jets par des lycéens durant l'hiver.

SUIVI DES INDICATEURS PROJETS

- Projet d'explorer une piste de collaboration avec le CAUE pour effectuer un suivi du bocage recréé d'un point de vue paysager.



LOCALISATION :

Commune de Osmoy-Saint-Valérie, département de Seine-Maritime

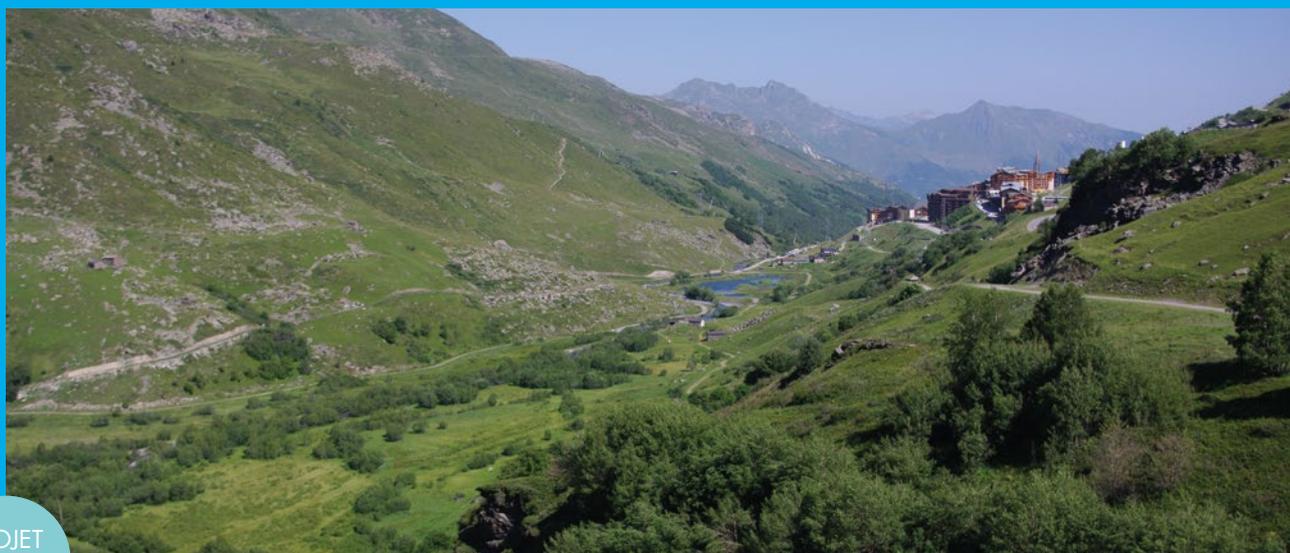
SURFACE DU PROJET :

15 hectares

NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS :

5 350 plants





PROJET
11



TOURBIÈRE DU PLAN DE L'EAU

Amélioration de la gestion des crues fréquentes, du transport sédimentaire et maintien de l'activité touristique en préservant la biodiversité

LOCALISATION

- A 1 760 m d'altitude, à la naissance du Doron des Belleville, en aval de la confluence du torrent du Lou et du torrent de Pécelet.
- Principale zone alluvionnaire de la vallée des Belleville, au pied des Menuires.

DÉFIS À RELEVER

Associer restauration de la tourbière et valorisation touristique tout en sensibilisant localement aux enjeux du changement climatique et à la biodiversité.

PARTENAIRES

CEN Savoie

CALENDRIER

- Hiver 2019 : Début des travaux.
- 2020 – 2050 : Suivi.

PROGRAMME D' ACTIONS

- Travaux de reconnexion hydraulique du torrent de Pécelet avec la tourbière.
- Travaux de reprofilage des écoulements recalibrés et des anciens fossés de drainage en rive droite du Doron.

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Redynamisation des habitats, maintien des milieux ouverts par les corridors écologiques.

Changement climatique :

- Restitution à la zone humide de sa pleine capacité d'expansion de crue.
- Dissipation des forces érosives du torrent de Pécelet, stabilisation des sols.

Apports pour le territoire :

- Valorisation touristique (estivale et hivernale) et sensibilisation locale aux enjeux du changement climatique et de la biodiversité.

LOCALISATION :

Commune des Belleville, département de Savoie

SURFACE DU PROJET :

8,6 hectares

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Commune les Belleville

FINANCEURS

Les contributeurs du programme Nature 2050

BUDGET TOTAL DU PROJET

184 740 €



PROJET
19



FERME DES CLOS

Replacer l'arbre au centre du système agricole

Création d'une continuité écologique entre un Parc Naturel et une parcelle céréalière par la plantation d'essences locales, niche de biodiversité

LOCALISATION

La Ferme des Clos est située au sud du département des Yvelines. Localisée dans la commune de Bonnelles appartenant au Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

DÉFIS À RELEVER

Reboiser une parcelle d'exploitation agricole pour augmenter la biodiversité présente, stimuler la pollinisation et s'adapter aux conditions spécifiques (climat, gibier...) du terrain.

PARTENAIRES

Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, AGROOF.

CALENDRIER

- Hiver 2019-2020 : 1^{re} phase de plantation.
- Hiver 2020-2021 : 2^e phase de plantation.
- 2021-2050 : suivi.

PROGRAMME D' ACTIONS

- Travaux de préparation du sol.
- Plantation et protection.
- Suivis de reprises.

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Préserver et renforcer la biodiversité par la création de couloirs écologiques entre les différents massifs forestiers du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse.

Changement climatique :

- Adapter la plantation au contexte pédoclimatique (pollution chimique, abri contre le vent et les intempéries, lutte contre la sécheresse, etc.).

Apports pour le territoire :

- Créer une continuité écologique « liaison verte » entre bosquet et boisement déjà présents.
- Renforcer des sols soumis à l'érosion.
- Utiliser le bois dans des filières bois-énergie.

LOCALISATION :

Commune de Bonnelles,
département des Yvelines

SURFACE DU PROJET :

8 hectares

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Ferme des Clos

FINANCEURS

Les contributeurs du programme
Nature 2050

NOMBRE PRÉVISIONNEL D'ARBRES

2 976 plants

BUDGET TOTAL DU PROJET

16 650 €



PROJET
20



FERME LES CHAMPS L'ŒIL

Redynamiser la pollinisation
et façonner le territoire

Un projet agro-sylvo-pastoral pour réintroduire une biodiversité spécifique et adapter les espaces

LOCALISATION

Située en Dordogne, en zone vulnérable vis-à-vis de la pollution aux nitrates,, dans la commune de Sainte Croix de Mareuil, à la jonction entre espace très arboré au Nord et très ouvert au Sud.

DÉFIS À RELEVER

Associer la plantation d'essences locales, sauvages et anciennes pour stimuler la biodiversité tout en assurant une production agroécologique de fruits de qualité.

PARTENAIRES

Conservatoire Végétal d'Aquitaine, Prom'Haies.

CALENDRIER

- Hiver 2018-2019 : 1^{re} phase de plantation.
- Hiver 2019-2020 : 2^e phase de plantation.
- 2020-2050 : suivi.

PROGRAMME D' ACTIONS

- Travaux de préparation du sol.
- Plantation et paillage du verger.
- Suivis et entretien des plantations.

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Stimuler la reconquête des pollinisateurs sur ce territoire.
- Accueillir la biodiversité déjà présente.
- Création de continuités écologiques avec les espaces voisins.

Changement climatique :

- Adapter la zone aux conditions pédoclimatiques.
- Promouvoir une agriculture biologique sans chimie.

Apports pour le territoire :

- Créer un système agrosylvopastoral écologique et rentable.
- Utiliser les produits dérivés du bois dans des filières énergétiques ou agricoles.

LOCALISATION :

Commune de Sainte Croix de Mareuil, département de la Dordogne

SURFACE DU PROJET :

8 hectares

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Ferme les Champs l'Œil

FINANCEURS

Les contributeurs du programme Nature 2050

NOMBRE PRÉVISIONNEL D'ARBRES

1 964 plants

BUDGET TOTAL DU PROJET

16 650 €



PROJET
21



FERME BEAU SOLEIL DES LANDES

Vers la régénération des friches dans le vignoble Nantais

Remise en culture et régénération de terres en friche dans le vignoble par des pratiques d'agroforesterie et de rotations animales

LOCALISATION

Dans la commune de Maisdon-sur-Sèvre, sur l'agglomération touristique de Clisson, en Loire-Atlantique; dans le vignoble historique du Muscadet.

DÉFIS À RELEVER

Associer restauration des friches de vignoble sans vie et intégrer des aménagements agroforestiers modernes.

PARTENAIRES

Mission Bocage, SEMES.

CALENDRIER

- Hiver 2018-2019 : 1^{re} phase de plantation.
- Hiver 2019-2020 : 2^e phase de plantation.
- 2020-2050 : suivi.

PROGRAMME D' ACTIONS

- Travaux de préparation du sol.
- Plantation et protection.
- Aménagement de l'espace (construction poulaillers, pépinière, etc.).
- Suivis de reprises.

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Créer un refuge de biodiversité.

Changement climatique :

- Atténuer les effets du changement climatique par la création de microclimats (îlots de fraîcheur, ombrage, barrière contre le vent, etc.).

Apports pour le territoire :

- Contribuer à la régénération des sols, à leur structure et à leur alimentation en matière organique.
- Intégrer ces aménagements dans des filières de valorisation locale (utilisation du bois pour le chauffage, commercialisation via les partenaires, filière bois-énergie, etc.).

LOCALISATION :

Commune de Maisdon-sur-Sèvre, département Loire-Atlantique

SURFACE DU PROJET :

4 hectares

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Ferme Beau Soleil des Landes

FINANCEURS

Les contributeurs du programme Nature 2050

NOMBRE PRÉVISIONNEL D'ARBRES

2 348 plants

BUDGET TOTAL DU PROJET

16 650 €



LES VERGERS DE RAULHAC

Rétablir la biodiversité d'un espace affaibli par la plantation monoculturelle

Mise en place d'aménagements arborés en continuité des aménagements existants pour favoriser l'accueil de la biodiversité et régénérer les sols

LOCALISATION

Situé à 620m d'altitude, en bordure du Parc Naturel Régional de Millevaches, proche de deux ZNIEFF - la lande humide de Cheyssac et la Vallée de la Triouzoune, en amont du lac de Neuvic.

DÉFIS À RELEVER

Associer production biologique et pérenne à l'augmentation et la sauvegarde de la biodiversité locale. Améliorer l'état général des sols.

CALENDRIER

- Hiver 2018-2019 : 1^{re} phase de travaux.
- Automne 2019 : 2^e phase de travaux.
- 2020-2021 : reprises des plantations & visite technique.
- 2021 à 2050 : suivi.

PROGRAMME D' ACTIONS

- Travaux de préparation du sol.
- Plantation et protection.
- Suivis de reprises.

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Créer des continuités écologiques entre ZNIEFF.
- Augmenter la biodiversité de certaines espèces de fruitiers.

Changement climatique :

- Créer des microclimats et stabiliser les rendements fourragers.
- Augmenter la production fruitière (variétés anciennes locales).
- Intégrer des espèces fixatrices d'azote dans le paysage.

Apports pour le territoire :

- Intégrer ces aménagements dans des filières de valorisation locale (production fruitière, chauffage, filière bois-énergie, utilisation en élevage, etc.).

LOCALISATION :

Commune de Neuvic, département de la Corrèze

SURFACE DU PROJET :

12 hectares

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Les Vergers de Raulhac

FINANCEURS

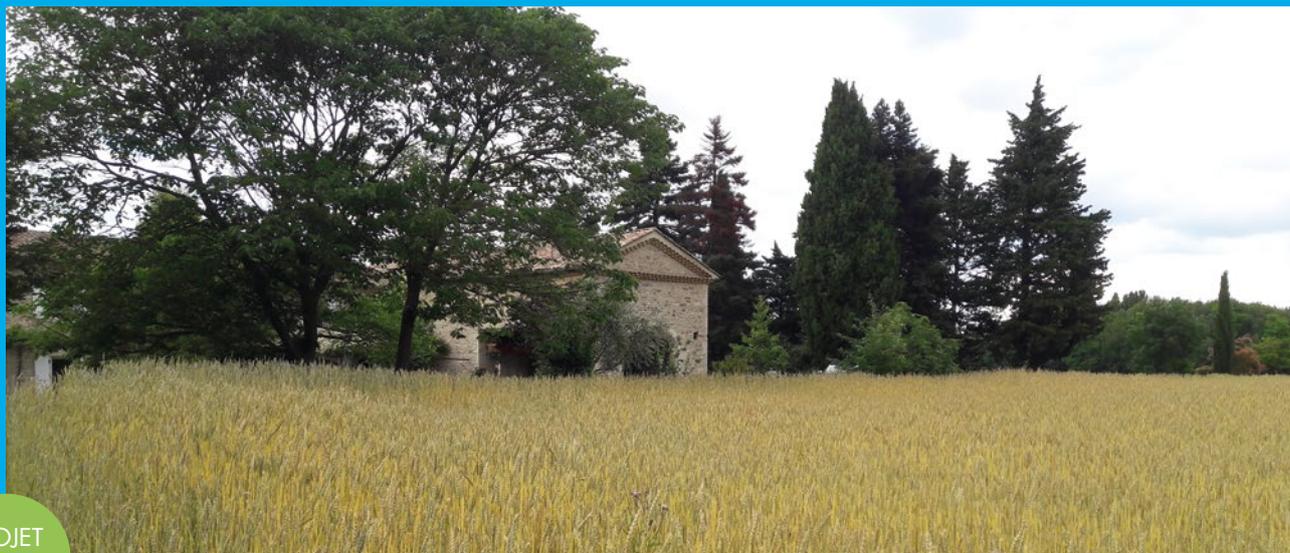
Les contributeurs du programme Nature 2050

NOMBRE PRÉVISIONNEL D'ARBRES

2 300 plants

BUDGET TOTAL DU PROJET

16 650 €



PROJET
23



LES 3 FERMES

Protéger et réimplanter un îlot de biodiversité en zone vulnérable

Mise en place de haies pour remettre en place des corridors écologiques, protéger les fermes des effets du changement climatique, et préserver la nature de la chimie moderne

LOCALISATION

Dans la région Rhône-Alpes, en plein cœur de la plaine de la Valdaine dans la commune de Bégude de Mazenc et de Saint Gervais sur Roubion classée zone vulnérable en Drôme.

DÉFIS À RELEVER

Utiliser l'agroforesterie pour réimplanter la biodiversité au travers de corridors écologiques, contrer les effets du vent au sein d'un territoire sensible.

PARTENAIRES

ADAF

CALENDRIER

- Hiver 2018-2019 : 1^{re} phase de plantation.
- Hiver 2019-2020 : 2^e phase de plantation.
- 2020-2050 : suivi.

PROGRAMME D' ACTIONS

- Travaux de préparation des sols.
- Plantation et protection.
- Suivis de reprise.

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Accroître la biodiversité actuelle des exploitations voisines.
- Développer les insectes, petite faune, petit et gros gibiers.

Changement climatique :

- Atténuer les effets du changement climatique (vent violent, sécheresse, etc.) pour le territoire, créer des microclimats.

Apports pour le territoire :

- Redynamiser les sols et l'eau en profondeur.
- Créer des aménagements de haies et d'arbres fruitiers pour les intégrer dans des filières de valorisation locale notamment bois-énergie.

LOCALISATION :

Commune de la Bégude-de-Mazenc, département de la Drôme

SURFACE DU PROJET :

41,2 hectares

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Les 3 Fermes

FINANCEURS

Les contributeurs du programme Nature 2050

NOMBRE PRÉVISIONNEL D'ARBRES

6 460 plants

BUDGET TOTAL DU PROJET

16 650 €



PROJET
24



VAL SAINT MARTIN, BIZE MINERVOIS

Reboisement d'un espace forestier ravagé par un incendie

Restaurer la continuité écologique
entre la ferme et la forêt disparue

LOCALISATION

Commune de Bize Minervois,
bâtie autour de la rivière de la
Cesse, département de l'Aude, en
région Occitanie.

DÉFIS À RELEVER

Associer agriculture et sylviculture
pour augmenter la biodiversité,
atténuer les effets climatiques
sur les cultures et surtout les
risques naturels.

CALENDRIER

- Hiver 2018-2019 : 1^{re} phase
de travaux.
- Automne 2019-2020 : 2^e phase
de travaux.
- 2021 à 2050 : suivi.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Travaux de préparation du sol.
- Plantation et protection.
- Suivi de reprises.

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Restaurer la biodiversité pré-
incendie et la développer par la
plantation d'essences locales.

Changement climatique :

- Créer des microclimats en
restaurant les zones humides.
- Assurer une meilleure gestion
de l'eau pour contrer les
catastrophes climatiques.

Apports pour le territoire :

- Enrichir les sols pour augmenter la
valeur agronomique des parcelles.
- Réhabiliter une continuité
écologique entre exploitation et
espaces voisins.

LOCALISATION :

Commune de Bize Minervois,
département de l'Aude

SURFACE DU PROJET :

5 hectares

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Val Saint Martin, Bize Minervois

FINANCEURS

Les contributeurs du programme
Nature 2050

NOMBRE PRÉVISIONNEL D'ARBRES

570 plants

BUDGET TOTAL DU PROJET

16 650 €



PROJET
6

GAVE DE PAU

Restauration de la continuité écologique dans le bassin du Gave de Pau

LOCALISATION

Dans la partie aval et moyenne du Gave de Pau, axe majeur du bassin de l'Adour, à proximité des communes de Pau et Nay et du massif pyrénéen, département des Pyrénées-Atlantiques.

DÉFIS À RELEVER

Maintien des populations méridionales de poissons migrateurs comme le saumon, la grande alose et la lamproie marine dont les déplacements sur le Gave de Pau sont perturbés par divers obstacles (seuils de stabilisation du lit, barrages des centrales hydroélectriques).

PARTENAIRES

Institution Adour.

PROGRAMME D' ACTIONS

- Amélioration du franchissement de 7 seuils de stabilisation du lit du Gave de Pau, relevant de la responsabilité de l'Institution Adour, sur la période 2019-2021.
- Suivi scientifique intégrant une station de suivi vidéo des migrations de poissons.

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Rétablir la continuité écologique afin de faciliter l'accès des populations de poissons migrateurs à leurs habitats les plus fonctionnels.
- Ouvrir la voie au saumon vers ses meilleures zones de reproduction.

Changement climatique :

- Maintenir les populations de poissons migrateurs, parmi les plus méridionales d'Europe, et le rôle important du bassin des Gaves pour ce maintien en raison de sa proximité avec le massif pyrénéen.

Apports pour le territoire :

- Renforcer l'image de nature du Gave de Pau et ainsi l'attractivité du territoire.
- Maintenir les activités économiques qui s'appuient sur le Gave.

LOCALISATION :

À proximité des Communes de Pau et Nay, département des Pyrénées-Atlantiques

SURFACE DU PROJET :

220 hectares

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Institution Adour

FINANCEURS

Les contributeurs du programme Nature 2050

BUDGET TOTAL DU PROJET

4 millions d'euros

Perspectives

L'année 2019 doit permettre de renforcer l'engagement partenarial autour du programme. Des représentants d'élus se joindront au Comité de pilotage Nature 2050, renforçant ainsi la volonté de CDC Biodiversité de déployer des actions en lien avec les politiques publiques territoriales environnementales. Parmi les prochaines étapes du programme : le partenariat avec la Région Pays de la Loire sera mis en œuvre, un large appel à projets lancé conjointement avec la Métropole du Grand Paris à destination des communes verra le jour afin de faire naître des projets Nature 2050 sur le territoire métropolitain. D'autres collaborations ambitieuses seront envisagées afin de répondre aux enjeux, notamment géographiques, de déploiement du Programme.

Un 3^e train de projets du programme sera annoncé en fin d'année. Plusieurs projets de nature en ville ainsi que 5 projets d'agroforesterie devraient compter parmi les nouveaux projets. Les équipes de CDC Biodiversité poursuivent leurs travaux avec leurs partenaires I4CE et CNPF sur l'intégration de projets labellisés bas carbone dans les prochains trains de projets Nature 2050. Cet objectif s'inscrit dans la volonté de CDC Biodiversité de répondre aux enjeux auxquels doivent faire face les entreprises françaises souhaitant réduire leur impact carbone. Le calcul des réductions d'émissions anticipées sur des projets Nature 2050 pourrait alors rejoindre la batterie d'indicateurs développée à l'échelle du programme et de chaque projet plus spécifiquement. Les résultats du suivi des indicateurs réalisés en 2018 pourra être valorisé et se poursuivra tout au long de l'année.

Enfin, l'année 2019 sera marquée par le lancement du Fonds Nature 2050. Ce fonds de dotation doit servir de levier à la mobilisation d'entreprises privées souhaitant contribuer au programme et ainsi soutenir des actions en faveur de la biodiversité et de l'adaptation des territoires au changement climatique.

Les grands rendez-vous internationaux sur la biodiversité de 2019 et 2020, en France comme à l'étranger, présentent de belles opportunités pour mobiliser l'ensemble des acteurs publics et privés dès aujourd'hui et sur le long terme. Le programme Nature 2050 s'inscrit dans cette démarche et permet à chacun de s'engager dans des actions concrètes, au plus près de ses activités, à horizon 2050.



© Sébastien CZERYBA



CDC BIODIVERSITÉ

L'activité de CDC Biodiversité est entièrement dédiée à des actions en faveur de la biodiversité. En tant que filiale du groupe Caisse des Dépôts, elle peut gérer de façon pérenne les projets qu'elle mène. CDC Biodiversité pilote des actions de restauration de la biodiversité et de gestion d'espaces naturels et paysagers. En proposant un service sur mesure, CDC Biodiversité construit des projets collectifs de territoires, favorisant la cohérence écologique, impliquant les acteurs clés locaux, dans une démarche de concertation et assurant un suivi sur le long terme.

CDC Biodiversité conduit par ailleurs la Mission Economie de la Biodiversité de la Caisse des Dépôts qui contribue activement à innover, en France et à l'international, sur les enjeux de préservation et restauration de la biodiversité en menant des travaux de recherche qu'elle publie régulièrement dans sa lettre d'information. CDC Biodiversité conduit également, avec la participation d'une trentaine de grandes entreprises françaises, des travaux pour définir une empreinte biodiversité relative aux activités des entreprises (le Global Biodiversity Score – GBS)



Un programme de CDC Biodiversité en association avec :



MUSÉUM
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**



**FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME**

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**



Pour en savoir plus

NATURE2050.COM

